

A2V
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €
Siège social : 33 rue Elsa Triolet – 94400 Vitry-sur-Seine
RCS Créteil – 944 407 527

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 17 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 17 mars 2026, les associés de la société A2V, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est fixé au 33 rue Elsa Triolet – 94400 Vitry-sur-Seine, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 944 407 527, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, sur convocation du Président.

Étaient présents :

- Monsieur BENALI Loutfi, Président, détenteur de 25 actions ;
- Monsieur OUERSIGHNI Karim, détenteur de 25 actions ;
- La société H32 CONSULTING, représentée par Madame HEDDAK Kerab, détentrice de 25 actions ;
- Monsieur MEKHICI Mohammed Anis, Directeur Général, détenteur de 20 actions ;
- Monsieur NESRI Hichem, détenteur de 5 actions.

Soit un total de 100 actions sur 100, représentant l'intégralité du capital social.

L'assemblée est présidée par Monsieur BENALI Loutfi, en sa qualité de Président. Les associés déclarent avoir reçu préalablement l'ensemble des documents et informations nécessaires à la tenue de la présente assemblée.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

- Cession à titre gratuit de la totalité des actions (100 actions) au profit de Monsieur AMARA Abdel-Samad Hakim ;
- Révocation de Monsieur BENALI Loutfi de ses fonctions de Président ;
- Révocation de Monsieur MEKHICI Mohammed Anis de ses fonctions de Directeur Général ;
- Nomination de Monsieur AMARA Abdel-Samad Hakim en qualité de nouveau Président de la Société ;
- Transfert du siège social de la Société ;
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIÈRE RÉOLUTION — CESSIION DE LA TOTALITÉ DES ACTIONS À TITRE GRATUIT

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des projets de cession, prend acte et approuve la cession à titre gratuit de la totalité des 100 actions composant le capital de la Société, selon la répartition suivante :

- Monsieur BENALI Loutfi cède à titre gratuit 25 actions à Monsieur AMARA Abdel-Samad Hakim ;
- Monsieur OUERSIGHNI Karim cède à titre gratuit 25 actions à Monsieur AMARA Abdel-Samad Hakim ;
- La société H32 CONSULTING cède à titre gratuit 25 actions à Monsieur AMARA Abdel-Samad Hakim ;

- Monsieur MEKHICI Mohammed Anis cède à titre gratuit 20 actions à Monsieur AMARA Abdel-Samad Hakim ;
- Monsieur NESRI Hichem cède à titre gratuit 5 actions à Monsieur AMARA Abdel-Samad Hakim.

À l'issue de ces cessions, Monsieur AMARA Abdel-Samad Hakim, né le 27 mai 1982 à Villepinte, de nationalité française, demeurant Étage 1, Escalier B1, 66 avenue des Bergères – 92800 Puteaux, détient la totalité des 100 actions représentant 100 % du capital social de la Société.

La Société A2V devient ainsi une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU).

VOTE : Résolution adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION — RÉVOCATION DU PRÉSIDENT

L'Assemblée Générale décide de révoquer Monsieur BENALI Loutfi de ses fonctions de Président de la Société, avec effet immédiat à compter de la présente assemblée.

L'Assemblée remercie Monsieur BENALI Loutfi pour son engagement et le travail accompli au service de la Société.

VOTE : Résolution adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION — RÉVOCATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'Assemblée Générale décide de révoquer Monsieur MEKHICI Mohammed Anis de ses fonctions de Directeur Général de la Société, avec effet immédiat à compter de la présente assemblée.

L'Assemblée remercie Monsieur MEKHICI Mohammed Anis pour son engagement et le travail accompli au service de la Société.

VOTE : Résolution adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉOLUTION — NOMINATION DU NOUVEAU PRÉSIDENT

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de Président de la Société, avec effet immédiat :

Monsieur AMARA Abdel-Samad Hakim

Né le 27 mai 1982 à Villepinte

De nationalité française

Demeurant : Étage 1, Escalier B1, 66 avenue des Bergères – 92800 Puteaux

Le mandat de Président est conféré pour une durée indéterminée.

Monsieur AMARA Abdel-Samad Hakim, présent et acceptant, déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

VOTE : Résolution adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RÉOLUTION — TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle :

33 rue Elsa Triolet – 94400 Vitry-sur-Seine

vers la nouvelle adresse suivante :

Étage 1, Escalier B1, 66 avenue des Bergères – 92800 Puteaux

Ce transfert prend effet à compter du 17 mars 2026.

En conséquence, l'article 4 des statuts relatif au siège social est modifié comme suit :

« Le siège social est fixé : Étage 1, Escalier B1, 66 avenue des Bergères – 92800 Puteaux. »

L'ensemble des autres dispositions statutaires demeure inchangé.

VOTE : Résolution adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉOLUTION — POUVOIRS POUR LES FORMALITÉS

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et administratives requises, notamment :

- le dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Créteil des actes de cession, du transfert de siège social et de la mise à jour des statuts ;
- la publication des avis modificatifs dans un journal d'annonces légales du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine ;
- toutes autres formalités utiles.

VOTE : Résolution adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président de séance.

Le Président de séance sortant :

Monsieur BENALI Loutfi

Signature :



Le nouveau Président :

Monsieur AMARA Abdel-Samad Hakim

Signature :



Les associés cédants :

Monsieur OUERSIGHNI Karim :



Monsieur MEKHICI Mohammed Anis :



Monsieur NESRI Hichem :



H32 CONSULTING (Mme HEDDAK Kerab) :

